

CSA R – MARINE : SE PREPARER AUX NOUVEAUX DEFIS

LE 10 DECEMBRE DERNIER A EU LIEU LE CSA-R PRESIDE PAR LE NOUVEAU DIRECTEUR DU PERSONNEL DE LA MARINE. DANS SES PROPOS LIMINAIRES, LE VICE-AMIRAL D'ESCADRE BORDARIER NOUS RAPPELLE QUE LA SITUATION GEOPOLITIQUE INTERNATIONALE SE DURCIT ET QUE LA SITUATION POLITIQUE INTERIEURE N'EST PAS STABILISEE AVEC L'INCERTITUDE SUR LE VOTE DU NOUVEAU PROJET DE LOI DE FINANCE (PLF). DANS CE CONTEXTE, LE DPM PRECISE LA NECESSITE DE SE PREPARER POUR FAIRE FACE AUX FUTURS DEFIS. LE DPM RAPPELLE L'IMPORTANCE DU PERSONNEL CIVIL, QUI EST INTRINSEQUEMENT LIE A LA MARINE DEPUIS 400 ANS.

MARINE NATIONALE

DEPLOIEMENT ADP PC

Selon le DPM, le retour d'expérience de l'expérimentation ADP PC sur la région Brestoise au sein de la Marine est très concluant. L'extension de cette manœuvre sur le périmètre Marine amène à recruter 32 ETP (27 du SCA et 5 de l'EMA). Ils seront répartis entre Brest (+14 ETP), Toulon (+16 ETP) et Cherbourg (+2 ETP).

La **CFDT** restera vigilante sur la suite de la manœuvre et à son déploiement national (agents, dossiers, etc.). Elle rappelle la nécessité de mettre à disposition les moyens informatiques à la prise de poste.

ARRETE DE TRANSFORMATION 2026

Il sera présenté le 18 décembre lors du CSA Ministériel.

Pour la Marine, 51 postes seraient concernés par les différentes manœuvres RH et réorganisations. Ces transformations sont justifiées par la réinternalisation des fonctions RH (ADP PC) et par la réforme des COMAR qui s'inscrit dans une volonté de recentrer les missions des COMAR sur le rayonnement local et la conduite des PMM.

Pour la **CFDT**, les agents concernés par une mobilité doivent attendre la parution de l'arrêté de transformation pour bénéficier du dispositif d'accompagnement.

EFFECTIFS

3110 postes civils « Marine » sont décrits dans la CARTEC 2026 (dont 85 en marge de description autorisée). Au titre de 2026, 49 postes ont été créés.

RECRUTEMENTS 2025 ET PDR 2026

Sur les 213 demandes émises par la Marine, seuls 156 recrutements ont été réalisés au titre de 2025.

Pour 2026, la Marine a exprimé un besoin de 167 recrutements.

La **CFDT** rappelle que le personnel civil de la Défense ne doit pas être la variable d'ajustement du contexte budgétaire actuel.

INDEMNITE TEMPORAIRE DE MOBILITE (ITM)

En 2025, 39 postes bénéficient de l'indemnité temporaire de mobilité.

Le bilan 2024 est mitigé, seulement 14 postes pourvus sur 26.

APPRENTISSAGE 2025

La Marine propose 190 contrats d'apprentissage, principalement dans les branches « numérique », « communication » et « santé / sécurité au travail ».

POINTS GESTION AVANCEMENT 2025 :

Les taux d'avancement restent encore trop faibles au regard du nombre de conditionnants. En séance, la **CFDT** a réitéré sa demande d'augmentation des taux pro/pro en vigueur.

La qualité des dossiers individuels est primordiale pour l'avancement des fonctionnaires. Le rôle des notateurs N+1 et N+2 est très important notamment dans l'appréciation littéraire des CREP.

Pour la **CFDT**, il est indispensable que tous les notateurs soient formés pour garantir une évaluation juste et équitable. L'avancement est une reconnaissance et offre une promotion sociale ; il ne doit pas être décorrélé du



CSA R – MARINE : SE PREPARER AUX NOUVEAUX DEFIS

recrutement interne par concours ou, par examen professionnel, car beaucoup de personnels civils de la Marine s'investissent et gagnent en compétences.

Primes :

- **CIA 2026** : les CIA 2026 devraient normalement être reconduits ;
- **IMOMA** : à ce jour et suite aux travaux d'actualisation 2025, la Marine a obtenu 97 postes éligibles à cette prime. L'administration rappelle que la prime est contingentée et que la DRH-MD n'a pas accordé le volume initialement demandé. Ainsi, 23 nouveaux postes ont été éligibles et malheureusement 14 déclarés non éligibles.
La **CFDT** reste attentive à la bonne reconnaissance des agents concernés par cette **prime**.
- **NUC et NUM** : la **CFDT** a demandé en séance si l'obligation de postuler

sur la nouvelle fiche de poste (dont l'ETR a été modifié) garantit le maintien de l'ancienneté. La **CFDT** attend une réponse de l'administration.

TELETRAVAIL

Certains services refusent le télétravail sous prétexte d'indisponibilité de clés Token. Pour la **CFDT**, au-delà du télétravail, la disponibilité des moyens informatiques participe à la résilience de nos missions. Ce sujet, porté par la **CFDT**, semble avoir trouvé écho auprès de la marine qui prend en compte notre demande.

EXPOSITION AMIANTE ATL2

Un message NEMO (15 mai 2025) a été adressé à tous les agents en activité pour obtenir une attestation d'exposition par la BAN de Lann Bihoué ou ALAVIA. Pour les agents en retraite, la Marine s'est rapprochée du CMG mais ce dernier s'est refusé de communiquer toute donnée personnelle des retraités. La **CFDT** dénonce cette situation et demande que tout soit mis en œuvre pour qu'aucun agent ayant été exposé ne soit oublié.

MARINE NATIONALE

Vos représentants **CFDT** restent vigilants sur la réinternalisation de l'administration du personnel civil (manœuvre ADP/PC) afin que les droits des agents soient respectés. La **CFDT** retiendra de ce CSA un dialogue de qualité et accompagné d'échanges francs et respectueux.

La **CFDT** défense a une nouvelle fois eu l'opportunité de défendre tous les agents de la Marine quel que soit leur statut.

La **CFDT** défense invite l'ensemble des agents à prendre contact avec leurs représentants **CFDT** locaux pour obtenir plus d'informations et partager leurs interrogations et visions du terrain.

Paris, le 15 décembre 2025